

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)

Objectif de la formation :

Le baccalauréat technologique a pour objectif de :

donner les bases dans le secteur de la santé et du social afin de favoriser la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ;

Offrir une palette de débouchés et de poursuite d'études plus large ;

Mieux préparer les élèves aux concours d'entrée dans les écoles spécialisées

Nature du diplôme :

Baccalauréat technologique de niveau 4 normes européennes, nécessitant une poursuite d'études.

Qualités requises :

Les qualités requises pour engager cette formation :

S'intéresser aux phénomènes sanitaires et sociaux dans la société d'aujourd'hui,

Etre motivé pour s'investir dans une démarche de projet,

Manifester un vif intérêt pour les sciences biologiques,

Cultiver ses qualités humaines et relationnelles,

Avoir une bonne culture générale et être au fait de l'actualité,

Montrer des qualités d'analyse et de réflexion critique,

Apprécier les matières littéraires pour une bonne compréhension des textes à analyser.

Condition d'accès :

Elèves issus de 2nde GT (affectation post seconde)

Il est vivement recommandé de choisir l'enseignement optionnel technologique « Santé-Social » afin de se familiariser avec l'esprit de la section et de se préparer au mieux aux objectifs de cette formation.

Toutefois, l'entrée en première peut se faire sans avoir suivi cet enseignement santé-social.

Elèves issus de BAC PRO (procédure passerelle obligatoire).

Inscription :

Après l'affectation sur AFFELNET, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale procède à la notification, le lycée transmet à la famille un dossier d'inscription. Pour les cas particuliers, prendre contact avec l'établissement au 03.84.37.21.34

Régime d'études

Le lycée Friant autorise les régimes suivants : Externe, Demi-pensionnaire, Interne.

Equipement

Les manuels scolaires sont prêtés par le lycée Friant pour l'année scolaire – financement effectué par le Conseil Régional de Franche-Comté



Formation :

Les matières dominantes dans la série ST2S sont :

- la biologie humaine
- la connaissance psychologique des individus et des groupes
- l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé
- les institutions sanitaires et sociales

Enseignements tronc commun :

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Langues vivantes 1 et 2	4 h	4 h
Mathématiques	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Philosophie	-	2 h
Accompagnement personnalisé et orientation	54h annuelles	54h annuelles
Heures de vie de classe	10h annuelles	10h annuelles

Enseignements de spécialité :

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Sciences et techniques sanitaires et sociales ¹	7 h	8 h
Biologie et physiopathologie humaines ²	5 h	-
Physique chimie pour la santé	3 h	-
Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h

Enseignements facultatifs :

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Arts plastiques OU Chinois	3 h	3 h

1 : **STSS** : Etude de l'état de santé et de bien être d'une population dans une approche de territoire national ou local et intégrant des aspects socio-économiques, culturels ; les politiques de santé publique et les politiques sociales, leurs constructions, la place et le rôle de leurs acteurs ; les dispositifs et institutions sanitaires et sociales ainsi que les méthodologies appliquées au secteur du sanitaire et du social. Etude des institutions en faveur de l'enfant, de la famille, de la personne âgée et le cadre administratif.

2 : **Biologie et Physiopathologie humaine** : organisation, fonctionnement et dysfonctionnement du corps humain.

Poursuite d'études :

Le bac technologique prépare davantage à la poursuite d'études qu'à l'emploi immédiat.

- Soins infirmiers
- Educateurs spécialisés
- Educateurs de jeunes enfants
- Assistants sociaux
- Ergothérapeutes
- BTS ESF (au lycée Friant) puis CESF (au lycée Friant)
- BTS et DUT des domaines du paramédical et du social
- Licence : Sociologie, Psychologie, Droit,.....
- Licence Pro ou DE après un BTS ou un DUT

BACCALAUREAT SCIENCES et TECHNOLOGIES de l'HÔTELLERIE et de la RESTAURATION

Objectifs de la formation

La série technologique hôtellerie-restauration (BAC STHR) présente des particularités liées aux secteurs de la production culinaire, du service en restaurant, de l'hébergement et de la gestion hôtelière. A ce titre, elle se compose d'enseignements généraux visant à assurer à tous les élèves une culture générale en phase avec les objectifs du lycée et d'un enseignement technologique polyvalent qui la distingue de la voie professionnelle.

Sa finalité est la poursuite d'études en section de BTS en vue d'assurer des fonctions d'encadrement. C'est la raison pour laquelle la notion de spécialisation n'existe pas en baccalauréat STHR.

La série technologique hôtellerie-restauration STHR déploie sa spécificité progressivement au cours des trois années de formation.

Seconde spécifique : découverte du secteur de l'hôtellerie restauration dans sa grande diversité (cuisinier, maître d'hôtel, barman, sommelier, réceptionniste, gouvernante,...).

Première / Terminale : approfondissement des enseignements spécifiques nécessaires à la formation des élèves et à leur poursuite d'études.

Nature du diplôme et contexte professionnel

Le Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration est un diplôme de niveau 4 normes européennes.

Le titulaire du Baccalauréat STHR est appelé à poursuivre ses études plus spécifiquement en BTS du secteur de hôtellerie, de la restauration et du tourisme,...

Qualités requises

- Imagination,
- passion,
- organisation,
- rigueur,
- gestionnaire,
- forme physique,
- respect des règles d'hygiène,
- courtoisie,
- rapidité,
- adresse,
- bonne mémoire,
- sens de l'observation,
- adaptation, réactivité,
- sens de l'hospitalité, du service.

Conditions d'accès

Elèves issus des classes de 3^{ème}, deux langues vivantes dont l'anglais et élèves de Seconde GT pour la classe de 1 STHR.

Affectation et Inscription

Affectation : AFFELNET POST 3^{ème} - Seconde spécifique hôtellerie (STHR)

- Elèves de l'académie de Besançon : FICHE DE VŒUX post 3^{ème} par l'intermédiaire du collège d'origine. La saisie sur AFFELNET est faite par l'établissement d'origine.
- Elèves extérieurs à l'académie de Besançon : Même procédure, saisie sur AFFELMAP par l'établissement d'origine.



Formation

Horaires hebdomadaires disciplines			
Enseignements obligatoires	Seconde	Première	Terminale
Mathématiques	3 h	3 h	3 h
Français	4 h	3 h	-
Histoire Géographie	3 h	1.5 h	1.5 h
Philosophie	-	-	2 h
Anglais LV 1	5 h	4 h	4 h
Allemand ou Espagnol ou italien LV 2			
Education physique et sportive	2 h	2 h	2 h
Sciences	3 h	-	-
Enseignement moral et civique	0h30	0h30	0h30
Economie et gestion hôtelière	2 h	5 h	5 h
ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante)	-	1	1
Sciences et technologies des services	4 h	5 h	5 h
Sciences et technologies culinaires	4 h	5 h	5 h
Enseignement scientifique alimentation environnement	-	3	3
Accompagnement personnalisé et aide à l'orientation	54h annuelles	54h annuelles	54h annuelles
Enseignements facultatifs (2 enseignements au plus)	Seconde	Première	Terminale
Chinois	3	3	3
Arts plastiques	3	3	3
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines	4 semaines	-

Poursuite d'études

Le baccalauréat technologique STHR forme un technicien capable d'exercer ses compétences dans les divers secteurs de l'hôtellerie après une poursuite d'études en BTS.

La poursuite d'études en BTS

Le BTS Management Hôtellerie Restauration et les formations longues liées à l'hôtellerie.

Le BTS Management Hôtellerie Restauration comporte 3 options :

Option A : Management d'Unité de Restauration

Option B : Management d'Unité de Production Culinaire

Option C : Management d'Unité d'Hébergement

Le BTS Responsable d'Hébergement à référentiel commun européen.

Le BTS Tourisme.

Au-delà, le BTS permet l'accès à la licence, puis au master (encadrement de haut niveau).

Régime des études

Interne, externe, demi-pensionnaire, interne/externé (3 repas par jour au lycée et logé en ville).

L'internat est ouvert du lundi matin (ou dimanche soir) au vendredi soir après le dernier cours.

Pension : Les tarifs sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année.

Trousseau professionnel

Le coût du trousseau est **partiellement** pris en charge par le Conseil Régional de Bourgogne - Franche Comté. Une journée d'essayage du trousseau professionnel par les fournisseurs est prévue lors de l'inscription (fin juin, début juillet) au Lycée Friant. Les vêtements professionnels sont remis le jour de la rentrée scolaire.

Contacts :

LYCÉE FRIANT : 3, rue Hyacinthe Friant – BP 50029 – 39801 POLIGNY cedex 1 – tel : 03 84 37 21 34

COURRIEL : ce.0390033z@ac-besancon.fr – Site lycée : www.lycee-friant.com